



Avril 2023 - Mons

PRÉSENCES PRÉVISIONNELLES

Nom & Prénom de l'enfant:

Ecole fréquentée :

Attention : S'il n'est pas prévu que nous reprenions l'enfant, celui-ci restera à l'école.

Il est impératif de prévenir la structure d'accueil pour toute annulation de présence, faute de quoi la présence sera facturée.

Aucune permutation, ni ajout de jours d'accueil n'est autorisé sans demande écrite préalable au secrétariat

Dates	Jours	Cocher selon besoin	Heure de reprise approximative
03-avr	Lundi		
04-avr	Mardi		
05-avr	Mercredi		
06-avr	Jeudi		
07-avr	Vendredi		
10-avr	Lundi	Lundi de Pâques	
11-avr	Mardi		
12-avr	Mercredi		
13-avr	Jeudi		
14-avr	Vendredi		
17-avr	Lundi		
18-avr	Mardi		
19-avr	Mercredi		
20-avr	Jeudi		
21-avr	Vendredi		
24-avr	Lundi		
25-avr	Mardi		
26-avr	Mercredi		
27-avr	Jeudi		
28-avr	Vendredi		

Signature du parent :